

Procès-Verbal de l'assemblée générale extraordinaire
tenue le 30 janvier 2023 à 19h00
en vidéoconférence

1. Validité de l'assemblée - quorum de présence.

Ce 30 janvier 2023, les copropriétaires de l'immeuble « Empereur » sis à 1150 Woluwe-Saint-Pierre, Avenue Jules César, 118 se sont réunis en assemblée générale extraordinaire sur convocation régulière du syndic, en visioconférence, afin de délibérer sur l'ordre du jour de la convocation datée du 12 janvier 2023.

Après recomptage, il résulte de la feuille de présences signée par les copropriétaires présents et/ou les mandataires, certifiée sincère et véritable par le syndic que :

Sont présents ou valablement représentés le total des propriétaires et/ou quotités suivantes :

6/6 propriétaires, soit

1000/1000 des quotités totales de l'immeuble (voir tableau récapitulatif en annexe).

L'assemblée est déclarée valide par le syndic Duponcheele (IPI 101.694) qui ouvre la séance.

2. Constitution du bureau : nomination du Président et du Secrétaire de l'assemblée. (formalisme)

L'assemblée s'accorde sur la désignation de Madame [REDACTED] au rôle de présidente d'assemblée.

Le rôle de secrétaire est assumé par le syndic.

3. Souscription de contrat. (quorum vote > 50%)

a. Entretien jardin.

Conformément à la demande d'AG 20221220.8, une devis de jardinage a été récolté par Madame [REDACTED].

Ainsi les devis du jardinier : [REDACTED] (2022/04) et [REDACTED] (26012023) ont été communiqués antérieurement à la présente assemblée générale.

Après débat, l'assemblée générale vote comme suit en faveur du fournisseur [REDACTED] :

VOTE	% des quotités présentes	NOMS	Quotités
POUR			
R. [REDACTED]	27,1 %	[REDACTED]	80 191
[REDACTED]	72,9 %	[REDACTED]	188 177 182 182

La motion sélectionnant [REDACTED] est approuvée.

a. Remise en état.

Un devis de remise en état est présenté par Van Beneden.

Après débat, l'assemblée générale vote comme suit pour faire procéder à cette remise en état par le fournisseur Van Beneden :

VOTE	% des quotités présentes		
POUR	100 %	NOMS	/ Quotités
CONTRE			
ABSTENTION			

La motion sélectionnant Van Beneden pour remise en état est approuvée.

Le syndic communiquera à tous les copropriétaires la date de la première intervention avec préavis de 8 jours.

4. Etablissement et signature du procès-verbal.

L'assemblée s'est clôturée à 19h25.

DONT PROCES VERBAL

Rédigé, date et lieu que dessus,

Après lecture, le syndic certifie et signe.

(suivent les signatures)

CERTIFIE CONFORME



Christophe DUPONCHEELE

ACP "Empereur"
Avenue Jules César, 118
1150 BRUXELLES

Liste des présences
AGE du 30 janvier 2023 à 19h00

limite légale Prop./Tiers

Lots	Copropriétaires	Quotités	Présents	Représ.	Procurations reçues et tantièmes								TOTAL quotités
					1 ^{er} Lot	Q	2 ^e Lot	Q	3 ^e Lot	Q	4 ^e Lot	Q	
App1		191		191									0
App2		188	188										188
App3		182		182									0
App4		182	182		A3	182	A5	177					541
App5		177		177									0
Flat0		80	80		A1	191							271
TOTAL		1000	450	550									1000

QUORUM PROPRIETAIRES DELIBERANTS :

6 propriétaires

Propriétaires présents 3 /6
Propriétaires représentés 3 /6
Propriétaires absents 0 /6

QUORUM QUOTES-PARTS DELIBERANTES

1000 quotes-parts

MAJORITES PRESENTES EN QUOTES-PARTS

Quotes-parts présentes	450 /1000	50% :	500 /1000
Quotes-parts représentées	550 /1000	2/3 :	667 /1000
Quotes-parts absentes	0 /1000	80% :	800 /1000
		100% :	1000 /1000
		unanim.:	1000 /1000